

DECLARATION DE LA SOCIETE CIVILE TOGOLAISE SUITE AUX VIOLENCES NOTEES DANS CERTAINES VILLES DU PAYS LORS DES MANIFESTATIONS DU 19 AOUT 2017

C'est avec consternation et inquiétude que la Société Civile Togolaise dans sa diversité géographique et thématique a constaté les pertes évitables en vies humaines, les blessés et les énormes dégradations de biens publics et privés notés principalement dans les villes de Sokodé, de Lomé, d'Anié et de Kara **lors des** manifestations organisées par le Parti National Panafricain (PNP) le 19 Août 2017, en vue de réclamer un retour à la Constitution du 14 octobre 1992 et le droit de vote de la diaspora. Par ailleurs, il a été constaté également des arrestations de dizaines de manifestants.

La Société Civile Togolaise, tout en rappelant que la liberté de manifester pacifiquement et la protection des biens tant publics que privés sont constitutionnellement garantis, et par conséquent ne devraient souffrir d'aucune violation, condamne les violences notées lors des manifestations de la journée du 19 août 2017.

La Société Civile Togolaise présente aux familles éplorées toutes ses condoléances et souhaite aux blessés un prompt rétablissement.

Considérant que la paix est un bien inestimable dont on ne mesure la valeur réelle que lorsqu'on l'a perdue,

Convaincus que le Togo ne peut avancer sans la paix, La Société Civile Togolaise invite les acteurs politiques et les autorités togolaises à la compréhension mutuelle en tant que fils et filles d'un même pays soucieux du développement intégral du Togo.

Au regard des analyses, La Société Civile Togolaise constate que la cause profonde de ces tensions et malaises est l'insuffisance de mise en œuvre des accords relatifs aux **réformes** constitutionnelles et institutionnelles, notamment l'APG, les recommandations de la CVJR, l'atelier de Juillet 2016 du HCRRUN.

Au vu de tout ce qui précède, La Société Civile Togolaise en appelle à la responsabilité du Chef de l'Etat, en tant que premier garant de la stabilité du pays à œuvrer pour la concrétisation de ces accords en réglant définitivement les questions sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles dans l'intérêt supérieur du peuple togolais, dans les meilleurs délais.

Au gouvernement de :

- 1) faire preuve de plus de retenue et de courtoisie dans ses déclarations qui doivent se faire sur un ton apaisé afin de consolider la paix sociale;
- 2) garantir l'exercice de la liberté de manifestation sur l'ensemble du territoire ;
- 3) exiger plus de professionnalisme et de responsabilité de la part des forces de l'ordre dans l'encadrement des manifestations afin d'éviter les dérapages.

La Société Civile Togolaise invite les responsables des partis politiques à appeler leurs militants au respect des biens publics et à déconseiller tout propos incitant à la violence et à la haine.

La Société Civile Togolaise invite tous les protagonistes au respect scrupuleux des textes qui régissent les manifestations publiques.

La Société Civile Togolaise tout en félicitant les initiateurs des différents messages d'appel à la paix attire l'attention des acteurs sociaux et politiques à promouvoir le dialogue et la culture de paix.

La Société Civile Togolaise invite la population à s'abstenir de diffuser sur les réseaux sociaux des images, textes et vidéos, incitant à la violence et à la haine. Les conséquences de tels actes sont le plus souvent irréversibles. Il faut cultiver un esprit d'apaisement et de fraternité entre les filles et fils de notre cher patrie.

Togolais vient, bâtissons la cité dans la paix, le dialogue et la confiance!

Fait à Lomé, le 24 Août 2017

Ont signé, les organisations ayant participé au présent point de presse.

ANAVIE, ACOMB, APED, ASVITTO, AVIP-Togo, AVEDEC-Togo, CACIT, CJD, CED-Togo, CNSC-Togo, CAFE, Floraison, FNRR, FONGTO, LCT, LTDH, MoCEDeV, PCQVP-Togo, RAJES, REFED Savanes, REPAJOSEC, REJADD-Togo, Rameau de Jesse, UONGTO, UST, UAOD, Solidarité Planétaire, SADD, STADD, STT, WANEP-Togo, WINIGA.